



## AIRE MULTISERVICES

Le projet consiste à l'aménagement d'une aire «Multi-services» sur un terrain d'assiette de 8110 m<sup>2</sup>.

Le projet contribue à valoriser le site dans une dimension «paysagère», permettant d'intégrer l'ensemble des éléments du programme (aires de co-voiturage et de chainage, arrêt de bus, stationnement, aire de repos et bâtiment d'accueil / information).

Le bâtiment d'accueil regroupe différents services destinés au public : un sanitaire, un espace d'information touristique avec installation d'une borne tactile, un abri bus, un abri vélos.

**PROGRAMME** : Aménagement d'une Aire Multiservices

**ADRESSE** : D40 - 05200 BARATIER

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : Communauté de communes de l'Embrunais

**MAÎTRE D'OEUVRE** : Marie Garcin & Gilles Coromp

**ANNÉE D'ACHÈVEMENT** : 2014

**SURFACE (PLANCHER)** : 110 m<sup>2</sup>

**COÛT** : 216 200 HT



**AIRE MULTISERVICES**

### **ARCHITECTURE :**

Intervention paysagère et architecturale en minimisant les modelés du terrain, en re-profilant la topographie du site naturel et en favorisant une meilleure intégration et par l'emploi de procédés et de matériaux valorisant les filières et savoir-faire locaux. Les aménagements extérieurs/paysagers/aire de repos/cheminements sont créés dans un souci de préservation du milieu «naturel». L'écriture architecturale de la construction s'exprime par une enveloppe unitaire en bois massif. Une simplicité de volumétrie est recherchée pour s'intégrer «harmonieusement» et sans rupture dans le paysage. Seul le mouvement de la ligne de faîtage crée un appel visuel. Le principe constructif retenu permet d'envisager une réversibilité du site (ossature et façades en bois).

### **MATÉRIAUX :**

Les matériaux ont été choisis pour leurs qualités esthétiques en harmonie avec le site, et leur faible impact sur l'environnement (bois et pierre locale). L'enveloppe extérieure en mélèze est laissée sans traitement pour se patiner dans le temps et mieux se fondre dans l'environnement. Les cheminements piétons sont réalisés en sols drainants dont le choix de la teinte participe à l'intégration du projet. Le choix du mobilier urbain comme les candélabres constitués de mât en bois, les corbeilles, les tables et bancs de pique-nique viennent compléter la démarche environnementale.

### **ENERGIE :**

Chauffage : planché chauffant électrique (basse température permettant une mise hors gel des installations sanitaires).  
Eclairage : luminaires LED, candélabres SBP  
Robinetterie temporisée électronique par contact  
Gestion des eaux pluviales : fossés formant «noues» récupèrent les eaux de ruissellement en pied de talus.

### **PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :**

Architecte Mandataire : Atelier Marie Garcin & Gilles Coromp  
Bureau de Contrôle : APAVE  
Contrôleur SPS : SPS SUD EST

### **PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :**

Gros Oeuvre : ALLAMANNO  
Charpente Bois : SARL CERA  
Électricité : SCARA & CIE  
Plomberie : FLIPPE Patrick